

Prenez soin de vous pour préserver la santé de tous.



aux vrais premiers de cordée :
soignants, agents Ehpad, aides à domicile, caissières, routiers, éboueurs, agents de nettoyage, conducteurs des transports publics, gardiens, employés d'immeuble, techniciens, chargés locataires, pharmaciens, etc

Vous êtes formidables

Tout d'abord nos pensées vont en direction de tous ceux qui travaillent dans des conditions très particulières. Protégez-vous pour préserver la santé de tous.

Nos pensées vont aussi aux victimes du COVID-19, aux malades et à leur famille, à leurs proches.

Nos pensées à ceux qui sont seuls confinés, ceux en télétravail,.... Les familles nombreuses en appartement,.

Nos admirations à tous ces gestes de solidarités envers les plus fragiles.

Le gouvernement a fait la démonstration de son incapacité à gérer cette crise, son manque d'anticipation pour approvisionner et imposer l'utilisation des équipements de protection (masques, blouses, gants, gel...), les appareils médicaux, Son refus de prendre en considération l'ampleur des risques, son double langage (Restez chez vous et allez travailler), la préservation des profits passe avant la santé de la population.... Il est dans la continuité de la politique menée consistant à casser les services publics, notamment la santé, la remise en cause des droits sociaux. Il est clair qu'à la fin de la crise, le gouvernement et certains employeurs devront rendre des comptes sur les risques et leurs conséquences sur la santé des salariés et plus globalement de la population.

L'ampleur de la crise démontre la justesse des positions de la C.G.T. avec de nombreuses autres organisations et spécialistes. **L'arrêt de toute activité non indispensable, des mesures de protection suffisantes pour tous ceux qui sont contraints de travailler.** Le paiement intégral des salaires et une gratification pour les salariés contraints de travailler.

Chez **AB Habitat** il y a nécessité de demander à tous ceux qui ne sont toujours pas en confinement et dont l'activité, les déplacements sur le lieu de travail ne sont pas indispensables de rester chez eux en télétravail lorsque c'est possible en leur fournissant les équipements nécessaires.

Concernant ceux qui sont contraints de travailler il faut fournir les équipements de protection nécessaires et en nombres suffisants (masques, gants jetables, combinaisons jetables, produits désinfectants, etc....). Il doit être fourni également et de façon précise les modes opératoires des tâches (gestion des déchets, hygiène et sécurité,.....) et de l'utilisation des équipements de protection. Il faut rappeler que, quand ces conditions ne sont pas remplies, les salariés doivent exercer leur droit de retrait. Il y a lieu également de faire un point exact des effectifs sur le terrain et apporter des renforts chaque fois que cela est nécessaire. Par ailleurs il y a nécessité de décrire les procédures à mettre en place lorsqu'un salarié, un proche, un locataire est atteint par le COVID-19.

Nous invitons tous les salariés à nous transmettre leurs questions, difficultés, propositions chaque fois que c'est nécessaire afin d'intervenir auprès de la direction.

Notre organisme doit aussi favoriser les solidarités en direction des locataires à risques et en difficultés. Un partenariat étroit doit se développer avec les CCAS.

Cette crise interpelle notre société, ses choix, ses priorités, il faut qu'ensemble nous préparions le jour d'après (voir l'appel <http://www.cgt-ab-habitat.com/2020/03/appele-plus-jamais-ca-preparons-le-jour-d-apres.html>)

CORONAVIRUS
Macron
il faut rendre
l'argent de
L'APL
pour venir en aide
aux locataires en
difficultés



APPEL. "PLUS JAMAIS ÇA ! PRÉPARONS LE JOUR D'APRÈS"



18 responsables d'organisations syndicales, associatives et environnementales parmi lesquels Philippe Martinez (CGT), Aurélie Trouvé (Attac), Jean-François Julliard (Greenpeace) et Cécile Duflot (Oxfam), signent une tribune commune publiée, vendredi 27 mars. Un appel "à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral".

Le texte de l'appel :

En mettant le pilotage de nos sociétés dans les mains des forces économiques, le néolibéralisme a réduit à peau de chagrin la capacité de nos États à répondre à des crises comme celle du Covid. La crise du coronavirus qui touche toute la planète révèle les profondes carences des politiques néolibérales. Elle est une étincelle sur un baril de poudre qui était prêt à exploser. Emmanuel Macron, dans ses dernières allocutions, appelle à des "décisions de rupture" et à placer "des services (...) en dehors des lois du marché". Nos organisations, conscientes de l'urgence sociale et écologique et donnant l'alerte depuis des années, n'attendent pas des discours mais de profonds changements de politiques, pour répondre aux besoins immédiats et se donner l'opportunité historique d'une remise à plat du système, en France et dans le monde.

Dès à présent, toutes les mesures nécessaires pour protéger la santé des populations celle des personnels de la santé et des soignant·e·s parmi lesquels une grande majorité de femmes, doivent être mises en œuvre, et ceci doit largement prévaloir sur les considérations économiques. Il s'agit de pallier en urgence à la baisse continue, depuis de trop nombreuses années, des moyens alloués à tous les établissements de santé, dont les hôpitaux publics et les Ehpad. De disposer du matériel, des lits et des personnels qui manquent : réouverture de lits, revalorisation des salaires et embauche massive, mise à disposition de tenues de protection efficaces et de tests, achat du matériel nécessaire, réquisition des établissements médicaux privés et des entreprises qui peuvent produire les biens essentiels à la santé, annulation des dettes des hôpitaux pour restaurer leurs marges de manœuvre budgétaires... Pour freiner la pandémie, le monde du travail doit être mobilisé uniquement pour la production de biens et de services répondant aux besoins essentiels de la population, les autres doivent être sans délai stoppées. La protection de la santé et de la sécurité des personnels doivent être assurées et le droit de retrait des salarié·e·s respecté.

Des mesures au nom de la justice sociale nécessaires

La réponse financière de l'État doit être d'abord orientée vers tou·te·s les salarié·e·s qui en ont besoin, quel que soit le secteur d'activité, et discutée avec les syndicats et représentant·e·s du personnel, au lieu de gonfler les salaires des dirigeant·e·s ou de servir des intérêts particuliers. Pour éviter une très grave crise sociale qui toucherait de plein fouet chômeurs·euses et travailleurs·euses, il faut interdire tous les licenciements dans la période. Les politiques néolibérales ont affaibli considérablement les droits sociaux et le gouvernement ne doit pas profiter de cette crise pour aller encore plus loin, ainsi que le fait craindre le texte de loi d'urgence sanitaire.

Selon que l'on est plus ou moins pauvre, déjà malade ou non, plus ou moins âgé, les conditions de confinement, les risques de contagion, la possibilité d'être bien soigné ne sont pas les mêmes. Des mesures supplémentaires au nom de la justice sociale sont donc nécessaires : réquisition des logements vacants pour les sans-abris et les très mal logés, y compris les demandeurs·euses d'asile en attente de réponse, rétablissement intégral des aides au logement, moratoire sur les factures

impayées d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour les plus démunis. Des moyens d'urgence doivent être débloqués pour protéger les femmes et enfants victimes de violences familiales.

Les moyens dégagés par le gouvernement pour aider les entreprises doivent être dirigés en priorité vers les entreprises réellement en difficulté et notamment les indépendants, autoentrepreneurs, TPE et PME, dont les trésoreries sont les plus faibles. Et pour éviter que les salarié-e-s soient la variable d'ajustement, le versement des dividendes et le rachat d'actions dans les entreprises, qui ont atteint des niveaux record récemment, doivent être immédiatement suspendus et encadrés à moyen terme.

Des mesures fortes peuvent permettre, avant qu'il ne soit trop tard, de désarmer les marchés financiers : contrôle des capitaux et interdiction des opérations les plus spéculatives, taxe sur les transactions financières... De même sont nécessaires un contrôle social des banques, un encadrement beaucoup plus strict de leurs pratiques ou encore une séparation de leurs activités de dépôt et d'affaires. Des aides de la BCE conditionnées à la reconversion sociale et écologique

La Banque centrale européenne (BCE) a annoncé une nouvelle injection de 750 milliards d'euros sur les marchés financiers. Ce qui risque d'être à nouveau inefficace. La BCE et les banques publiques doivent prêter directement et dès à présent aux États et collectivités locales pour financer leurs déficits, en appliquant les taux d'intérêt actuels proches de zéro, ce qui limitera la spéculation sur les dettes publiques. Celles-ci vont fortement augmenter à la suite de la "crise du coronavirus". Elles ne doivent pas être à l'origine de spéculations sur les marchés financiers et de futures politiques d'austérité budgétaire, comme ce fut le cas après 2008.

Une réelle remise à plat des règles fiscales internationales afin de lutter efficacement contre l'évasion fiscale est nécessaire et les plus aisés devront être mis davantage à contribution, via une fiscalité du patrimoine et des revenus, ambitieuse et progressive.

Par ces interventions massives dans l'économie, l'occasion nous est donnée de réorienter très profondément les systèmes productifs, agricoles, industriels et de services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations et axés sur le rétablissement des grands équilibres écologiques. Les aides de la Banque centrale et celles aux entreprises doivent être conditionnées à leur reconversion sociale et écologique : maintien de l'emploi, réduction des écarts de salaire, mise en place d'un plan contraignant de respect des accords de Paris... Car l'enjeu n'est pas la relance d'une économie profondément insoutenable. Il s'agit de soutenir les investissements et la création massive d'emplois dans la transition écologique et énergétique, de désinvestir des activités les plus polluantes et climaticides, d'opérer un vaste partage des richesses et de mener des politiques bien plus ambitieuses de formation et de reconversion professionnelles pour éviter

La liste des signataires :

Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre France, Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac France, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne, Benoit Teste, secrétaire général de la FSU, Jean-François Julliard, directeur général de Greenpeace France, Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, Eric Beynel, porte-parole de l'Union syndicale Solidaires, Clémence Dubois, responsable France de 350.org, Pauline Boyer, porte-parole d'Action Non-Violente COP21, Léa Vavasseur, porte-parole d'Alternatiba, Sylvie Bukhari-de Pontual, présidente du CCFD-Terre Solidaire, Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au Logement, Lisa Badet, vice-présidente de la FIDL, Le syndicat lycéen, Jeanette Habel, co-présidente de la Fondation Copernic, Katia Dubreuil, présidente du Syndicat de la magistrature, Mélanie Luce, présidente de l'UNEF, Héloïse Moreau, présidente de l'UNL,

